

Juillet-Août 2025

Centre social

Tremplin



Attention !
Fermeture du Tremplin
du lundi 4 au
vendredi 22 août



VILLE DE
Ploufragan
CCAS



**NOUVELLES MODALITÉS POUR LES INSCRIPTIONS AUX SORTIES FAMILIALES :
VOIR DERNIÈRE PAGE DE CE PROGRAMME**

ACTIVITÉS POUR ADULTES ET ENFANTS

Activités d'été adultes

En juillet, tous les mardis, de 14h à 16h30, au Tremplin.

Mardi 8 : pique-nique et visite de la ferme de l'ESATCO aux Châtelets à 12h.

Mardi 15 : jeux de société.

Mardi 22 : pâtisseries et bonbons africains.

Mardi 29 : broderie au point de croix.

Sur inscription.



Atelier calligraphie (initiation)

Matériel mis à disposition.

Jeudi 17 juillet, de 14h à 16h. *Sur inscription.*

En famille

Sorties pique-nique

Rendez-vous devant Le Tremplin à 9h30. Retour dans l'après-midi selon l'endroit choisi.

Lundis 7 juillet à Trégastel, 21 juillet à Erquy et 28 juillet à Paimpol.

Sur inscription.

Soirée parent/enfant, grand-parent/petit-enfant « Repas africain »

Préparation d'un repas africain suivi de jeux extérieurs, molky, palets...
Chaque participant apportera une boisson ou une gourmandise sucrée.

Vendredi 4 juillet, à partir de 17h.

Caravane du sport

Venez participer et découvrir de nouveaux sports.

Activité proposée et animée par l'UFOLEP 22.

Mercredi 9 et jeudi 10 juillet, à partir de 17h. Goûter offert.

Esplanade de la mairie. Enfants et adultes. *Sans inscription.*



G

G

T1

G

G

Spectacle « Le porte mental »

G

avec la compagnie Charivari

Duo de cirque aérien sur portique (corde lisse ou tissu).

Quand un simple porte-manteau fait son intéressant, c'est tout l'univers qui s'en trouve sens dessus dessous. Un acrobate décalé et son pianiste caractériel sont sur le coup. Sauront-ils mener à bien l'aventure sans retourner leur veste ? Sans un mot, ces deux-là nous entraînent dans un voyage tantôt loufoque tantôt féerique où même la gravité fait des siennes. Un spectacle tendrement incongru, délicieusement burlesque, qui réjouit les yeux et les oreilles.

Mercredi 16 juillet, de 14h à 17h, place d'Iroise. Ouvert à tous.

Sans inscription.

► Le spectacle (durée : 50 min)

sera suivi d'une heure d'atelier découverte du cirque pour enfants.





Barbecue et salade party

Apportez vos grillades et vos salades pour passer une soirée conviviale !

Vendredi 18 juillet, à partir de 18h30. **Mardi 29 juillet**, à partir de 18h30. **Vendredi 29 août**, à partir de 12h.

Au Tremplin. Ouvert à tous.

Sur inscription.

Atelier parent/enfant, grand-parent/petit-enfant « Murder party au Château de Quintin »

Enquête grandeur nature « Murder party ». Venez résoudre l'énigme au château de Quintin.

Vendredi 18 juillet. Rendez-vous au Tremplin à 16h pour un retour vers 20h. À partir de 10 ans. *Sur inscription.*



Chasse au trésor

Jeanne de Belleville, dite la tigresse bretonne, vous attend pour retrouver un trésor enfoui ! Venez nombreux en famille pour un moment de joie et de convivialité. Les bénévoles du Tremplin seront de la partie et vous ont préparé des épreuves dignes de Koh-Lanta !

Mercredi 23 juillet. Rendez-vous au Tremplin, à 13h45.

Sur inscription.

Cueillette de plantes et réalisation d'un herbier, avec l'association Vert Le Jardin

1^{ère} séance : cueillette des plantes

2^{ème} séance : réalisation de l'herbier

Les jeudis 24 juillet et 28 août, de 10h à 12h, au Tremplin. Participation aux 2 séances obligatoire. À partir de 12 ans.

Sur inscription.

**Vert
le
Jardin**



Mercredis jeux de société

Espace Victor Hugo, de 15h à 17h, les mercredis 30 juillet et 27 août.

Le chemin de l'école

Pour reprendre en douceur le rythme scolaire, inscrivez votre enfant sur ces quatre journées. Le matin, révisions en petits groupes accompagnés par des bénévoles et l'après midi activités éducatives et ludiques.

Du lundi 25 au jeudi 28 août, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30. Pour les enfants du CP au CM2.

Sur inscription.



Légende

G : gratuit

CA : cotisation annuelle

T1 : 1€

T2 : 2€

T3 : 3€

T4 : 3,20 € / enfant (de 3 à 11 ans),
5€ / adulte

SORTIES FAMILIALES

Prévoir pique-nique et vêtements adaptés (casquette, vêtement de pluie), eau et crème solaire. À partir de 2 ans. *Sur inscription.*



La Balade du Père Nicolas

Samedi 5 juillet.

Rendez-vous au Tremplin à 9h,
pour un départ à 9h30.

Retour vers 18h.

T4



T4

Parc de l'Ange Michel

Dimanche 27 juillet.

Rendez-vous au Tremplin à 8h,
pour un départ à 8h30. Retour aux
environs de 18h.



Visite de Carnac et ses menhirs

Samedi 30 août.

Rendez-vous au Tremplin à 8h,
pour un départ à 8h30. Retour aux
environs de 18h30.

T4

Légende

G : gratuit

CA : cotisation annuelle

T1 : 1€

T2 : 2€

T3 : 3€

T4 : 3,20 € / enfant (de 3 à 11 ans),
5€ / adulte

Commissions du Centre social

Ces commissions (figurant ci-dessous) se réunissent régulièrement pour échanger, proposer et organiser des actions au Centre social, en rapport avec leur thème. Elles sont constituées d'habitants, de bénévoles et d'agents du Centre social, de représentants d'associations et de professionnels partenaires.

Si vous souhaitez faire partie de l'une de ces commissions, n'hésitez pas à prendre contact avec Le Tremplin. Un rendez-vous vous sera proposé avec le référent de la commission qui vous intéresse.

Liste des commissions :

- Santé
- Transitions : prochaine commission mercredi 23 juillet, 18h.
- Actions intergénérationnelles
- Parentalité

Renseignements au Centre social Le Tremplin, rue Françoise Lorence
Tél. 02 96 01 52 10 - tremplin@ploufragan.fr

**Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 13h15 à 17h15 et le vendredi de 9h à 12h.**

Retrouvez les informations sur les activités du Tremplin
sur www.ploufragan.fr, rubrique "En 1 clic"/Le Tremplin/Centre social Le Tremplin

Les permanences sociales et administratives

• **Des travailleurs sociaux de la Maison du Département (MDD)** : tous les jours de la semaine, sur rendez-vous au 02 96 60 80 60.

• **Des puéricultrices et un médecin du service de Protection maternelle et infantile de la Maison du Département :**

- Le mardi, de 9h à 12h : permanences des puéricultrices sur rendez-vous.
- Présence du médecin de la PMI sur rendez-vous.

Contactez la Maison du Département au 02 96 60 80 60.

• **Une juriste du CIDFF (Centre d'information des droits des femmes et de la famille) :**

Jeudi 17 juillet.

Sur rendez-vous au 02 96 78 47 82.

• **Un conciliateur de justice :**

Les lundis 7, 21 et 28 juillet, de 14h à 17h.

Sur rendez-vous au 02 96 01 52 10.

• **Permanence du Relais petite enfance (RPE) :**

Sur rendez-vous, le lundi de 14h à 17h.

Contactez le RPE au 02 96 77 60 85.

• **Le médiateur numérique**

Un professionnel vous accompagne dans le respect de la confidentialité pour réaliser vos démarches en ligne (France Travail, permis de conduire, carte grise, CAF...).

Les lundis 7, 21 et 28 juillet 2025.

Sur rendez-vous au 02 96 78 47 82.

Modalités d'inscription

Les activités du Centre social sont accessibles à tous les Ploufragnais : enfants, parents ou grands-parents peuvent s'y inscrire. Exemple : un grand-parent ploufragnais peut venir avec son petit-fils (mais pas le parent s'il est extérieur à la commune).

Oncles, tantes, amis ne peuvent pas prendre en charge l'enfant lors des activités ou sorties.

Pas d'inscription groupée ; un foyer ne peut pas en inscrire un autre.

L'inscription peut se faire au Tremplin, par téléphone ou par mail, auprès de l'équipe du Centre social.

Le paiement est obligatoire avant la date limite de paiement. Passé ce délai, l'inscription sera annulée. Le règlement peut se faire en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor public.

Bien respecter l'âge indiqué sur le programme pour les activités parents/enfants et les horaires mentionnés.

Pour les sorties familiales : obligation pour les personnes inscrites à la sortie de venir en car lorsque celui-ci est prévu.

En cas d'annulation de votre part, le remboursement se fera sur présentation d'un justificatif et à l'appréciation du Centre social.

En cas d'absence à une activité qui est hors des horaires habituels, Appeler au 06 72 44 39 50

L'équipe du Centre social rappelle que les parents sont responsables de leur(s) enfant(s) pour chaque activité ou sortie organisées par le Tremplin.

SORTIES FAMILIALES

Cadre réservé au centre social

N° : Reçue le :/...../.....

FICHE DE PRE-INSCRIPTION 2025 Centre social LE TREMLIN

En cas de difficulté pour remplir cette feuille, n'hésitez pas à venir au Centre social. Ces fiches sont à déposer à l'accueil du Tremplin ou par mail tremplin@ploufragan.fr avant le 23 juin 2025.

Nom – Prénom :	
Adresse :	
Téléphone portable :	
Mail :	
Nombre d'adultes (à partir de 12 ans) :	
Nombre d'enfants (de 0 à 11 ans) :	
Nom + Prénom + Age (à la date de la sortie)	Nom + Prénom + Age (à la date de la sortie)

Sorties Familiales proposées

Dates	Sorties Familiales Adulte 5€ Enfant 3,20€	Date limite de paiement. (Si pas de paiement annulation automatiquement de la sortie)
Samedi 5 juillet	La Balade du père Nicolas	30/06/2025
Dimanche 27 juillet	Parc Ange Michel	18/07/2025
Samedi 30 août	Visite de Carnac et ses menhirs	27/08/2025

Faites vos choix !

La validation des inscriptions sera transmise par sms ou par téléphone à chaque famille.

Priorité (1, 2, 3)	Sorties Familiales Adulte 5€ Enfant 3,20€	Nombre de participants
		A : E :
		A : E :
		A : E :



Règlement intérieur des sorties familiales été 2025

Je soussigné(e) m'engage à respecter et **faire respecter** à mes enfants les règles de sécurité suivantes :

- Le port de la ceinture est obligatoire dans le car.
- Obligation d'avoir un siège bébé (coque) pour les enfants ne tenant pas assis seul, sur l'ensemble de la durée du transport (les enfants n'ont pas le droit de s'asseoir sur les genoux de leurs parents)
- La baignade en mer et/ou piscine est placée sous la responsabilité des parents ou adultes qui en ont la charge.
- Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou grands parents le temps de la sortie.
- Oncles, tantes, amis ne peuvent pas prendre en charge l'enfant lors des activités ou sorties.

- Pas d'inscription groupée ; un foyer ne peut pas inscrire un autre.

- Paiement obligatoire avant la date limite de paiement de la sortie ou l'activité. Passé ce délai, l'inscription sera annulée. Le règlement peut se faire en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

- En cas d'annulation de votre part, le remboursement se fera sur présentation d'un justificatif et à l'appréciation du Centre social.

- En cas d'annulation par le Centre social, les personnes inscrites et ayant déjà réglé leur participation seront remboursées sur présentation du reçu délivré lors du règlement. En cas d'indisponibilité, merci d'appeler au plus tôt afin que les personnes sur liste d'attente puissent participer à la sortie.
- Bien respecter l'âge indiqué sur le programme pour les sorties familiales et les horaires mentionnés. Les retardataires ne seront pas attendus

- Pour les sorties familiales : obligation pour les personnes inscrites à la sortie de venir en car lorsque celui-ci est prévu.

Quand et comment ?

- Les fiches de pré-inscription sont à **déposer avant le 23 juin** au Centre social organisant la sortie, passé ce délai les personnes ne seront plus prioritaires.
- Pas de pré-inscription par téléphone.
- Le tarif comprend le transport, les entrées et les animations prévues par les organisateurs. Les familles doivent prévoir le pique-nique

Pour qui ?

- Les activités du Centre social sont accessibles à tous les Ploufragnais : enfants, parents ou grands-parents peuvent s'y inscrire, par exemple un grand parent Ploufragnais peut venir avec son petit fils, mais pas le parent s'il est extérieur à la commune.

- Une priorité sera donnée aux familles n'ayant jamais participé aux sorties familiales

Combien de sorties ?

- Pour les familles : une attention particulière sera portée au fait d'attribuer au moins une sortie par famille et plus si disponibilité.
- Les personnes ayant déjà participé à une sortie dans un parc de loisirs ou dans un zoo ne seront pas prioritaires l'année suivante.

A savoir :

- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de modifier les sorties en fonction des conditions météo.

Je soussigné(e) **accepte les règles de sécurité et le règlement intérieur des sorties familiales d'été 2025.**